



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 09/07/2025

ID : 018-211800578-20250707-2025_D_07_038B-DE



Transmis à la Préfecture le

Publié sur le site Internet de la commune le

8 JUILL. 2025

- 9 JUILL. 2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt cinq, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.



Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 10 + 1 pouvoir
Nombre de votants : 11



Date de convocation du conseil : 1^{er} juillet 2025



Présents : M. Frédéric DURANT, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Catherine CLUZEL BURON, Mme Florence DAUMARD, M. Rémi CHEDIN, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON



Absents excusés : M. Gilbert CAIA, Mme Bernadette LOOSE, Mme Marie-Claude DEMASSE qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES, M. Michel DUMONT, Mme Pascale DECHAUD, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE



Absents : M. Hervé GUILLEMOT, Mme Aurélie ROUSAU, Mme Dorota JOBEZ,



M. Rémi CHEDIN a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2025 – 038 B

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS RELATIVE A L'EXPLOITATION DU SERVICE DE CINEMA ITINERANT DU CINEMOBILE 2025-2026-2027

La convention d'objectifs et de moyens a pour objet de définir les engagements entre Ciclic Centre Val de Loire, la commune de Châteaumeillant et la Communauté de communes Berry Grand Sud, et de préciser leurs obligations respectives, dans le cadre de l'exploitation du service du Cinémobile.

Les engagements réciproques des signataires de la convention sont adaptés en fonction de la catégorie dans laquelle s'inscrit la commune (A, B, C ou D).

Dans le cadre de la présente convention, la commune de Châteaumeillant s'inscrit dans la catégorie B correspondant à 10 passages par an à destination de tout public et à un maximum de séances consacrées au public scolaire ou spécifique par an, s'élevant à 9 séances.

La commune de Châteaumeillant doit également nommer un référent pour la mise en œuvre du projet du Cinémobile dans la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE les termes de la convention ci-annexée

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

DESIGNE Mme Catherine CLUZEL BURON comme référent de la mise en œuvre du projet du Cinémobile dans la commune

Fait et délibéré en Mairie, les jour-mois et an que dessus.

Le Maire,
Frédéric DURANT



Le Secrétaire de Séance,
Rémi CHEDIN



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 09/07/2025

ID : 018-211800578-20250707-2025_D_07_039B-DE

S2LO



Transmis à la Préfecture le - 8 JUIL. 2025
Publié sur le site Internet de la commune le

- 9 JUIL. 2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt cinq, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 10 + 1 pouvoir
Nombre de votants : 11

~~~~~

Date de convocation du conseil : 1<sup>er</sup> juillet 2025

~~~~~

Présents : M. Frédéric DURANT, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Catherine CLUZEL BURON, Mme Florence DAUMARD, M. Rémi CHEDIN, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON

~~~~~

Absents excusés : M. Gilbert CAIA, Mme Bernadette LOOSE, Mme Marie-Claude DEMASSE qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES, M. Michel DUMONT, Mme Pascale DECHAUD, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE

Absents : M. Hervé GUILLEMOT, Mme Aurélie ROUSAU, Mme Dorota JOBEZ,

~~~~~

M. Rémi CHEDIN a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2025 – 039 B

VOTE DES SUBVENTIONS 2025

La Commission des Finances présente ses travaux relatifs à l'étude des demandes de subventions des associations, reçues jusqu'à présent.

Après avoir étudié les propositions de cette dernière et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

FIXE les subventions 2025 ainsi qu'il suit :

ANIMATIONS	
Comité des Fêtes de Châteaumeillant	10 000 €
Syndicat des Vignerons	1 500 €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Amicale Bouliste	500 €
Club Cycliste Castelmeillantais	2 500 €
Tennis de Table	1 800 €
Basket Club Castelmeillantais	600 €
Pétanque castelmeillantaie	500 €
US3C	1 200 €
Gym Volontaire	200 €
Société des courses Hippiques Lignièrès	1 000 €

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 09/07/2025

ID : 018-211800578-20250707-2025_D_07_039B-DE

S'LO

LOISIRS – CULTURE - TOURISME	
La Gaule Culanaise	100 €
ACPTC	4 550 €
Arts au Chapitre	100 €
Châteaumeillant Bridge	300 €
Les amis de la bibliothèque centrale de prêt	250 €
DOMAINE SCOLAIRE	
L'association sportive du collège	200 €
DDEN Délégation du Cher	100 €
Foyer Coop Scolaire et association sportive Elémentaire	1 150 €
Coop Ecole Maternelle	550 €
AIDE SOCIALE	
Croix Rouge	300 €
MEDICO-SOCIAL	
Vie Libre	250 €
JURIDIQUE – INSTITUTIONNEL	
Conseil Départemental d'Accès au Droit	100 €
Médaillés Militaires – Section locale	100 €
Comité Local de l'ANACR	150 €
TOTAL des subventions proposées au CM du 07/07/2025	28 000 €
Solde restant sur le compte 65748	7 000 €

CHARGE Monsieur le Maire du mandatement de ces subventions

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Frédéric DURANT

Le Secrétaire de Séance,
Rémi CHEDIN





4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 09/07/2025

ID : 018-211800578-20250707-2025_D_07_040B-DE

S'LO



Transmis à la Préfecture le - 8 JUL. 2025

Publié sur le site Internet de la commune le - 9 JUL. 2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 10 + 1 pouvoir
Nombre de votants : 11

Date de convocation du conseil : 1^{er} juillet 2025

Présents : M. Frédéric DURANT, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Catherine CLUZEL BURON, Mme Florence DAUMARD, M. Rémi CHEDIN, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON

Absents excusés : M. Gilbert CAIA, Mme Bernadette LOOSE, Mme Marie-Claude DEMASSE qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES, M. Michel DUMONT, Mme Pascale DECHAUD, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE

Absents : M. Hervé GUILLEMOT, Mme Aurélie ROUSAU, Mme Dorota JOBEZ,

M. Rémi CHEDIN a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2025 – 040 B

TARIFS 2025 – ACCUEIL GARDERIE PERISCOLAIRE :

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les tarifs ci-dessous à appliquer à compter du 1^{er} septembre 2025 :

	Tarif de 7h20 à 8h50	Tarif de 16h30 à 17h30	Tarif de 16h30 à 19h00
Pour le 1 ^{er} enfant	2 €	2 €	3.30 €
A partir du 2 ^{ème} enfant	1.50 €	1.50 €	2.50 €

Tarif forfaitaire pour les enfants empruntant les transports scolaires et arrivant entre 8h05 et 8h40 : 0,60 € par jour de transport.

Gratuité pour les enfants empruntant les transports scolaires et arrivant de 8h40 à 8h45.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE les tarifs proposés pour l'Accueil Garderie Périscolaire à compter du 1^{er} septembre 2025.

CHARGE Monsieur le Maire de leur application

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Frédéric DURANT



Le Secrétaire de Séance,
Rémi CHEDIN



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

💻 : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 09/07/2025

ID : 018-211800578-20250707-2025_D_07_041B-DE

S'LO



Transmis à la Préfecture le - 8 JUIL. 2025

Publié sur le site Internet de la commune le

- 9 JUIL. 2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 10 + 1 pouvoir
Nombre de votants : 11

Date de convocation du conseil : 1^{er} juillet 2025

Présents : M. Frédéric DURANT, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Catherine CLUZEL BURON, Mme Florence DAUMARD, M. Rémi CHEDIN, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON

Absents excusés : M. Gilbert CAIA, Mme Bernadette LOOSE, Mme Marie-Claude DEMASSE qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES, M. Michel DUMONT, Mme Pascale DECHAUD, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE

Absents : M. Hervé GUILLEMOT, Mme Aurélie ROUSAU, Mme Dorota JOBEZ,

M. Rémi CHEDIN a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2025 – 041 B

TARIFS 2025– LOCATION DE MATERIEL

Il est proposé au Conseil Municipal de mettre à la location divers matériel.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les tarifs ci-dessous à appliquer à compter du 1^{er} août 2025 pour une location par un particulier résident dans la commune (gratuit pour les associations de la commune) :

Matériel	Tarif
Location Grand Barnum	60 € / jour 120 € / week end
Location Petit Barnum	40 € / jour 80 € / week end
Location palette de 10 tables et 20 bancs	100 € / jour 200 € / week end

La convention prévoit une caution de 300 euros et le locataire doit fournir une attestation d'assurance.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 09/07/2025

ID : 018-211800578-20250707-2025_D_07_041B-DE

S²LOW

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (9 pour et 1 contre),

ACCEPTE les tarifs proposés pour la location du matériel à compter du 1^{er} août 2025.

CHARGE Monsieur le Maire de leur application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Frédéric DURANT

Le Secrétaire de Séance,
Rémi CHEDIN



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

💻 : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 09/07/2025

ID : 018-211800578-20250707-2025_D_07_042T-DE



Transmis à la Préfecture le - 8 JUL. 2025
Publié sur le site Internet de la commune le

- 9 JUL. 2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt cinq, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 10 + 1 pouvoir
Nombre de votants : 11

~~~~~

Date de convocation du conseil : 1<sup>er</sup> juillet 2025

~~~~~

Présents : M. Frédéric DURANT, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Catherine CLUZEL BURON, Mme Florence DAUMARD, M. Rémi CHEDIN, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON

~~~~~

Absents excusés : M. Gilbert CAIA, Mme Bernadette LOOSE, Mme Marie-Claude DEMASSE qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES, M. Michel DUMONT, Mme Pascale DECHAUD, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE

Absents : M. Hervé GUILLEMOT, Mme Aurélie ROUSAU, Mme Dorota JOBEZ,

~~~~~

M. Rémi CHEDIN a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2025 – 042 T

TARIFS 2025 – SALLES COMMUNALES

Pour une meilleure visibilité, la Commission des Finances a étudié la refonte des tarifs communaux pour la location des salles avec une application au 1^{er} septembre 2025

Tarifs salles en prestations journalières	Georges Mallet de Vandègre/Gymnase	Salle annexe gymnase	Maurice Delaire	Pôle Culturel		
	Tarif salle	Tarif salle	Tarif salle	Tarif salle de conférence	Tarif salle de classe	cuisine
Associations communales de Châteaumeillant	gratuit 2 fois/an puis 120€	gratuit	gratuit 2 fois/an puis 75 €	gratuit	gratuit	gratuit
Associations hors communes	450 €	60 €	150 €	200 €	60 €	gratuit
Particuliers	450 €	60 €	150 €	200 €	60 €	gratuit
Particuliers week end	700 €		250 €			

Chauffage salle Georges Mallet de Vandègre / gymnase du 1^{er} octobre au 30 avril : 150 euros par jour pour tous
Chauffage salle Maurice Delaire : 50 euros par jour pour tous

Caution ménage : 60 €
Caution matériel : 300 €

Pour la location des salles une attestation d'assurance est obligatoire.

Tarifs salles en location annuelle par heure d'activité hebdomadaire	Georges Mallet de Vandègre/Gymnase		Salles annexes gymnase	Maurice Delaire		Pôle Culturel		
	Tarif salle	Avec cuisine	Tarif	Tarif salle	Avec cuisine	Tarif salle de conférence	Tarif salle de classe	cuisine
Intervenant extérieur à but lucratif	210€/h/an	250€/h/an	60€/h/an	115€/h/an	140€/h/an	210€/h/an	60€/h/an	42€/h/an
Chauffage du 1 ^{er} octobre au 30 avril	6 €/ heure		1 €/ heure	2 €/ heure		2 € / heure (toute l'année)		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE les tarifs proposés pour l'occupation des salles communales à compter du **1^{er} septembre 2025**.

CHARGE Monsieur le Maire de leur application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Frédéric DURANT



Le Secrétaire de Séance,
Rémi CHEDIN





4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 09/07/2025

ID : 018-211800578-20250707-2025_D_07_043B-DE



Transmis à la Préfecture le - 8 JUL. 2025
Publié sur le site Internet de la commune le

- 9 JUL. 2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt cinq, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 10 + 1 pouvoir
Nombre de votants : 11

~~~~~

Date de convocation du conseil : 1<sup>er</sup> juillet 2025

~~~~~

Présents : M. Frédéric DURANT, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Catherine CLUZEL BURON, Mme Florence DAUMARD, M. Rémi CHEDIN, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON

~~~~~

Absents excusés : M. Gilbert CAIA, Mme Bernadette LOOSE, Mme Marie-Claude DEMASSE qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES, M. Michel DUMONT, Mme Pascale DECHAUD, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE

Absents : M. Hervé GUILLEMOT, Mme Aurélie ROUSAU, Mme Dorota JOBEZ,

~~~~~

M. Rémi CHEDIN a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2025 – 043 B

TARIFS DE LOCATION DES CHALETS DE L'ETANG MERLIN POUR 2026

Il est rappelé au Conseil Municipal que les chalets de l'Etang Merlin ont été labellisés PRE VERT, ce qui permet qu'ils soient publiés dans le guide des Gîtes de France ainsi que sur le site internet national, régional et départemental.

Toutefois, pour paraître sur le guide papier des Gîtes de France, les tarifs 2026 doivent être communiqués relativement tôt.

La commission finance propose au Conseil Municipal d'appliquer une augmentation sur les tarifs actuels, pour application au 1^{er} janvier 2026

Location	Basse saison 16/10 au 31/03	Moyenne saison	Haute saison 1/07 au 31/08
		1/04 au 30/06 1/09 au 15/10	
1 nuit	45,00 €	58,00 €	65,00 €
1 semaine	240,00 €	320,00 €	397,00 €
1 mois	805,00 €	960,00 €	1 180,00 €

Il est proposé d'inclure les frais de consommation d'électricité (au lieu de 0.30 € le Kw)

Les modalités de location sont également reconduites, à savoir :

MODALITES

- Arrhes
 - 25 % du montant de la location sont à verser à la réservation et transmis à la Trésorerie par le régisseur
 - Au départ du locataire les arrhes sont déduites du montant de la location et des frais de fonctionnement.
 - Remboursement : Les arrhes seront remboursées en cas de désistement ou d'annulation supérieur à 30 jours de la date d'arrivée ainsi qu'en cas de force majeure (maladie, hospitalisation, décès etc...), sans condition de délai, après transmission par lettre recommandée avec accusé de réception d'un justificatif.
- Caution
 - Un chèque caution de 200,00 € est remis au régisseur de recettes à l'entrée dans les lieux. Il est restitué le jour du départ si aucune dégradation n'est constatée
- Dégradations – disparition et casse de la vaisselle
 - Pour les dégradations, le locataire rembourse, au moment de son départ, le montant qui est évalué par le régisseur.
 - Pour la disparition et la casse de la vaisselle, les tarifs sont fixés par délibération séparée.
-
- Chèques vacances
 - Les chèques vacances sont acceptés par le régisseur de recettes.
- Animaux
 - Les animaux sont admis exceptés les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE les tarifs proposés pour la location des chalets de l'étang Merlin à compter du 1 janvier 2026

CHARGE Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Frédéric DURANT



Le Secrétaire de Séance,
Rémi CHEDIN

A handwritten signature in red ink, which appears to be 'Rémi CHEDIN'.



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 09/07/2025

ID : 018-211800578-20250707-2025_D_07_0448-DE

S²LO



Transmis à la Préfecture le - 8 JUL. 2025
Publié sur le site Internet de la commune le

- 9 JUL. 2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt cinq, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 10 + 1 pouvoir
Nombre de votants : 11

~~~~~

Date de convocation du conseil : 1<sup>er</sup> juillet 2025

~~~~~

Présents : M. Frédéric DURANT, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Catherine CLUZEL BURON, Mme Florence DAUMARD, M. Rémi CHEDIN, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON

~~~~~

Absents excusés : M. Gilbert CAIA, Mme Bernadette LOOSE, Mme Marie-Claude DEMASSE qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES, M. Michel DUMONT, Mme Pascale DECHAUD, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE

Absents : M. Hervé GUILLEMOT, Mme Aurélie ROUSAU, Mme Dorota JOBEZ,

~~~~~

M. Rémi CHEDIN a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2025 – 044 B

DETERMINATION DU LOYER DES LOGEMENTS F3 ET F1 AU DESSUS DE LA SALLE MAURICE DELAIRE

Il est exposé au Conseil Municipal que les logements communaux sis au dessus de la Maurice Delaire avaient été libérés de tout locataire en raison de la prévision de démolition de cette salle pour que soit construit l'Espace Culturel Maurice Delaire.

Ce projet, ayant été suspendu, faute de partenaires financiers, il est proposé au Conseil Municipal que, provisoirement, ces logements puissent être loués mais qu'en l'absence de travaux de remise en état, ils le soient moyennant un loyer réduit.

Aussi, dans le cadre de la location des logements F3 et F1, il est soumis à l'avis du Conseil Municipal de fixer le loyer à

- 250 € mensuels, charges non comprises pour le F3
- 150 € mensuels, charges non comprises pour le F1
- Les frais de chauffage et d'eau seront facturés suivant la consommation réelle du relevé compteur

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE la proposition de M. le Maire d'appliquer un loyer modéré en l'absence de travaux de réfection des logements F3 et F1 au dessus de la Salle Maurice Delaire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 09/07/2025

ID : 018-211800578-20250707-2025_D_07_044B-DE

S²LOW

FIXE le montant du loyer à 250 € mensuels pour le F3 à compter du 1^{er} septembre payable à terme échu.

FIXE le montant du loyer à 150 € mensuels pour le F1 à compter du 1^{er} septembre payable à terme échu.

CHARGE Monsieur le Maire d'établir le contrat de location correspondant.

Le Maire,
Frédéric DURANT

The block contains a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and features the text 'MAIRIE' at the top, 'CHÉREL' at the bottom, and '1917' in the center.

Le Secrétaire de Séance,
Rémi CHEDIN

The block contains a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and features the text 'MAIRIE' at the top, 'CHÉREL' at the bottom, and '1917' in the center.